



Affiliée à la Fédération
Internationale de Boules

Copie à :

Chrono
Comité directeur
LBR
CBD
CTN
CTF



63 Rue Anatole France
69100 Villeurbanne

Téléphone
04 78 52 22 22

Internet
www.ffsb.fr

E-mail
daf@ffsb.fr

N° Siret : 779 825 744
00039

Code NAF : 9312 Z

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES

Bernard DAUBARD
Président de la F.F.S.B.

à

Madame Roxana MARACINEANU
Ministre déléguée auprès du Ministre de
l'Éducation nationale, de la Jeunesse et
des Sports, chargée des Sports
95 avenue de France,
75650 Paris cedex 13

Réf : BD/XM/050

Objet : Plan de reprise

Villeurbanne, le 10 février 2021

Madame la Ministre,

Le 16 janvier 2021 lors de l'Assemblée de notre fédération, les élections m'ont amené à prendre en prendre la présidence.

La situation globale de notre Nation impactée par la crise sanitaire nous a conduits à une impossibilité de pratique concernant (entre autres) le Sport Boules.

Les interdictions concernent la pratique dans les bouledromes couverts (indoor) et les mesures sanitaires strictes pour les bouledromes extérieurs en plein air.

Je m'interroge vivement sur plusieurs points concernant l'avenir de notre sport qui va faire devoir face à une chute impressionnante du nombre de ses licenciés(es) si cette situation perdure.

Les dangers sont divers et lourds de conséquence sur plusieurs points :

- ✓ **Economie** : la perte du nombre de licence est un drame économique qui va se chiffrer à plusieurs centaines de milliers d'Euro.
- ✓ **Sportif** : nos athlètes en « arrêt de compétition » voient leur condition physique et leur motivation se dégrader de jours en jours et donc leur niveau baisser indubitablement.
- ✓ **Sanitaire** : La santé du pratiquant « lambda » se détériore à cause d'une inactivité physique qui le submerge.
- ✓ **Psychologique** : l'isolement conséquent dû aux consignes sanitaires a des répercussions dramatiques sur le moral de chacun et est particulièrement destructeur du lien social parfois unique que représente le sport en général et le nôtre en particulier.

Je sais bien que vous n'êtes pas sans savoir toutes ces conséquences, mais je souhaite attirer votre attention sur un fait nouveau causé par la crise sanitaire et les mesures en découlant.

Il s'agit d'un problème humain au sens noble du terme : la sauvegarde de la santé publique collective peut parfois être néfaste à la santé individuelle de l'individu.

Que faire ? Nul ne saurait prétendre connaître le remède, être possesseur de la vérité. Mais au regard de la situation actuelle et surtout de l'avenir, il existe à mon sens une voie de reprise, de remise en marche de toutes activités et de notre sport en particulier qu'il est urgent d'emprunter.

Pensons positivement :

- ✓ Relancer l'économie de notre sport va devenir capital, la manne subventionnaire ne sera pas éternelle.
- ✓ Relançons nos compétitions (petit à petit) préparons nos sportifs aux futures échéances : Championnats d'Europe et du Monde fin 2021. Nous avons la possibilité d'avoir de nombreuses médailles, mettons toutes les chances de notre côté.
- ✓ Participons à l'effort National de faire de la France une nation en bonne santé physique en faisant pratiquer un sport peu cher, peu traumatisant et associatif.
- ✓ Soutenons grâce à une reprise en « douceur » les plus démunis d'entre nous, accueillons-les parmi nous.

Bien entendu, une reprise d'activité sportive ne peut se faire sans un respect intégral des consignes sanitaires. Cette relance globale ne peut se faire que progressivement et en respectant des « caps » à franchir en adéquation avec l'évolution des consignes sanitaires.

Je rajouterai un autre argument à ne pas négliger il s'agit de la fonction éducative de la pratique sportive et notamment concernant l'appréhension de la crise Covid 19 par l'ensemble de nos concitoyens. Nous pouvons dispenser de par le simple fait de vivre ensemble, un véritable enseignement comportemental que chacun doit acquérir face au virus.

Nous avons préparé un plan de relance approprié à notre sport dans le respect de tous les points que je viens d'évoquer.
Vous trouverez ci-joint un petit dossier force de propositions à ce sujet.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien y apporter.

Je reste à votre entière disposition si vous le souhaitez.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.



Bernard DAUBARD